



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

St-Légier-La Chiésaz, le 31 mai 2021

Les comptes de St-Légier-La Chiésaz résistent au COVID-19

Frappés par la crise COVID-19, les comptes établis par la municipalité de St-Légier-La Chiésaz présentent un résultat proche de l'équilibre avec un excédent de charges de 300'000 francs (0,88 %) au lieu de 1,1 million (3%) budgétisé et qui avait été qualifié de « supportable ». Or, la marge d'autofinancement projetée était de l'ordre de CHF 2,4 millions, celle-ci est finalement de CHF 3,6 millions ! Une nette embellie malgré une diminution des recettes fiscales.

Avec la réalisation des travaux, et notamment la traversée du village qui sont en cours de réalisation, une partie de ceux-ci relevant de l'entretien émarginent à la péréquation et expliquent en partie une diminution (env. 200'000.- francs) ainsi qu'une baisse de notre participation solidaire à la facture sociale (env. 900'000.- francs).

L'augmentation de la population de 279 nouveaux habitants en 2020 a bien entendu eu des répercussions sur la capacité contributive moyenne par habitant qui a quelque peu baissé et a impacté positivement les contributions aux fonds péréquatifs ou encore la cohésion sociale.

En 2019, la part consacrée aux subventions des collectivités (cohésion sociale, péréquation, charges intercommunales) était de 55,7%, pour diminuer en 2020 à 52,30%, pour atteindre ainsi le niveau qui était identique en 2015.

Les investissements nets en 2020 se sont montés à CHF 2,8 millions et concernaient principalement les travaux routiers (1,1 million), l'agrandissement du cimetière (0,5) et l'achat du local de la poste (0,4).

A relever encore que l'endettement net de la commune a diminué de près d'un million en 2020. L'endettement lié aux investissements est de CHF 50,3 millions, qui est principalement dû à la réalisation en 2015 du collège à hauteur de CHF 21,5 millions (solde au 31.12.20 : CHF 15,2 millions).

Contact : Alain Bovay, syndic, 079 210 25 42